

JVE Bénin et Benkadi renforcent la durabilité des groupes de réflexion à Athiémé et Grand-Popo

Les jeudi 26 et vendredi 27 septembre 2024, les communes d'Athiémé et de Grand-Popo ont respectivement accueilli des séances de travail portant sur l'appropriation des actes de formalisation des Groupes de Réflexion (GR) dans le cadre du projet BENKADI, conduit par l'ONG JVE Bénin. Ces ateliers avaient pour but de garantir une compréhension approfondie des arrêtés formalisant ces groupes et de réfléchir à la durabilité des Groupes de Réflexion mis en place par Benkadi.



La première séance de travail s'est déroulée à Athiémé,

réunissant les membres du Groupe de Réflexion local et le personnel de JVE Bénin. Le groupe de réflexion d'Athiémé est officiellement désigné comme le Comité de Réflexion et d'Appui Technique pour la mise en œuvre du projet BENKADI dans la commune.

Les participants ont analysé en profondeur l'arrêté de formalisation du groupe, et ont pu échanger sur les points forts et les lacunes de ces arrêtés, notamment en ce qui concerne la pérennisation des Groupes après la fin du projet BENKADI en 2025. Ils ont identifié des points d'amélioration, notamment concernant la dénomination, les attributions et la composition des membres.

Pour Amadou BAWA, point focal de la PASCIB et membre du groupe de réflexion, les points ont été identifiés pour être améliorés dans l'arrêté actuel. Il s'agit notamment des missions et de la composition des membres. Il a relevé qu'il est important de formaliser les ajouts nécessaires pour que le groupe puisse continuer à fonctionner efficacement après le projet.

Les discussions ont mis en évidence la nécessité d'ajouter des lignes aux arrêtés, tant au niveau des missions du groupe qu'à celui de ses membres, ainsi que d'envisager des synergies avec d'autres cadres de dialogue locaux. Une nouvelle proposition d'arrêté a été recommandée pour tenir compte de ces remarques. L'atelier a également permis aux participants de se familiariser avec les outils de prise de décision participative de BENKADI. Un questionnaire a été distribué pour identifier les cadres de dialogue existants au niveau communal et explorer les possibilités de synergies.

La deuxième journée s'est tenue à Grand-Popo, le 27 septembre 2024, rassemblant les membres du Groupe de Réflexion local et l'équipe de JVE Bénin. Comme à Athiémé, le GR de Grand-Popo est formellement nommé Comité de Réflexion et d'Appui Technique pour le projet BENKADI dans la commune.

Les discussions ont mis en évidence la nécessité d'ajouter des lignes aux arrêtés, tant au niveau de la dénomination, des missions du groupe qu'à celui de ses membres. Une nouvelle proposition d'arrêté a été recommandée pour tenir compte de ces remarques. Les participants ont également été initiés aux outils de prise de décision participative de BENKADI.

YEBE Cyrillia est la Secrétaire Exécutive de la Mairie de Grand-Popo et présidente du groupe de réflexion. Elle a déclaré, « Les échanges ont été très enrichissants. Nous avons maintenant une meilleure vision des actions à mener pour pérenniser ces groupes au-delà du projet Benkadi. » Un questionnaire a été également distribué pour identifier les cadres de dialogue existants et explorer les perspectives de synergies.

Pérennisation des Groupes de Réflexion à Athiémé et Grand-Popo

Suite à la séance de travail des 26 et 27 septembre 2024 sur l'appropriation des actes de formalisation des Groupes de Réflexion, l'ONG JVE Bénin a poursuivi ses efforts pour dynamiser et renforcer la durabilité de ces groupes dans le cadre du projet BENKADI, Alors que la fin du projet est prévue pour 2025, la pérennité des Groupes de Réflexion s'impose comme un enjeu majeur.

Dans ce contexte, JVE Bénin a organisé un atelier multiacteur les 02 octobre 2024 à Grand-Popo et 03 octobre 2024 à Athiémé pour discuter des stratégies de dynamisation et de pérennisation des comités de réflexion mis en place par le programme dans les communes d'intervention.



Atelier multi acteurs Athémé

À Grand-Popo, l'atelier a réuni divers acteurs, incluant les autorités communales, les cadres techniques de la mairie, des organisations de la société civile, des services déconcentrés de l'État et des représentants des cadres de dialogue locaux. Les échanges ont permis de réaliser une analyse SWOT des Groupes de Réflexion, mettant en évidence leur capacité à influencer les politiques locales. Un nouvel arrêté a été proposé pour renforcer l'existence et l'action du Groupe de Réflexion. Les discussions ont également porté sur l'autonomie du groupe et son intégration dans des cadres de dialogue plus larges, ainsi que sur l'importance de la synergie avec la plateforme de réduction des risques de catastrophes.

« Les Groupes de Réflexion, tels que définis dans les arrêtés, ont montré leur potentiel à influencer nos décisions locales. Avec ces ajustements, nous pouvons réellement consolider leur rôle dans la gouvernance climatique de la commune. » a

souligné *Justin FANOUKPE*, point focal de la plateforme de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique.

À Athiémé, l'atelier a réuni un groupe similaire d'acteurs locaux. Un nouveau nom a été attribué au Groupe de Réflexion : Comité communal sur l'adaptation aux changements climatiques dans la commune d'Athiémé (CCACC-Athiémé), symbolisant son évolution et son nouveau rôle au sein de la communauté locale. Il a été décidé d'élargir la composition du groupe pour assurer une plus grande représentativité et une participation accrue dans les décisions locales. Les participants ont convenu de la nécessité de formaliser ces décisions dans un nouvel arrêté adapté aux besoins locaux et ont décidé que le CCACC-Athiémé travaillerait en synergie avec les autres cadres de dialogue existants au niveau local.

Marie TOFFA a déclaré que le fait d'inclure davantage d'acteurs locaux va vraiment renforcer notre crédibilité et notre impact dans la commune. Cela montre que le Groupe de Réflexion ne se limite pas au projet, mais devient une véritable structure de gouvernance participative.

Ces ateliers multi acteurs ont permis de poser des bases solides pour la pérennité des Groupes de Réflexion mis en place dans le cadre du projet BENKADI. En plus de proposer des ajustements aux arrêtés existants, les discussions ont mis en lumière l'importance des synergies avec d'autres cadres de dialogue et de la fusion avec des structures existantes comme la plateforme de réduction des risques de catastrophes.

En conclusion, grâce à l'implication et à la diversité des participants, des solutions concrètes ont été proposées pour assurer l'ancrage durable des groupes dans la gouvernance locale après la fin du projet. Ces ateliers ont permis d'élaborer des stratégies visant à garantir la continuité et l'efficacité des Groupes de Réflexion au-delà de la fin du projet BENKADI en 2025, en renforçant leur rôle dans la

gouvernance climatique locale et en assurant leur intégration dans les structures de prise de décision existantes.

Megan Valère SOSSOU